



## Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation (FNCTA)

Direction : Patrick Schoenstein (président)  
Association nationale de compagnies amateurs

Date de mise à jour : 19 septembre 2011

La FNCTA, avec plus de 1 500 compagnies représentant 20 000 licenciés, rassemble tous ceux en France qui partagent, en tant qu'amateurs, la passion du théâtre et le plaisir de jouer. La FNCTA est l'unique fédération de théâtre amateur agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie associative en tant qu' « association nationale d'éducation populaire » et soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication. Très intéressée par les nouvelles écritures contemporaines, la FNCTA a mis en place un comité de lecture en mars 2009, composé uniquement d'amateurs. Une fois sélectionnés, les textes :

- sont diffusés auprès de la quinzaine de centres de ressources affiliés à la FNCTA.
- figurent sur la page Comité de lecture du site internet de la FNCTA. Les 20 premières pages de chaque texte sont consultables pour donner envie de découvrir la suite du texte.
- peuvent faire l'objet d'un article ou d'une fiche de lecture dans notre revue trimestrielle, Théâtre et Animation.

**Textes concernés :** Manuscrits (traductions incluses)

### Accompagnement des textes et auteurs sélectionnés

- > Les textes peuvent être créés par des compagnies amateurs. Une pièce sélectionnée en 2010 a fait l'objet du spectacle d'ouverture du Festival National de Théâtre Amateur de Narbonne
- > Diffusion des pièces dans les 15 Centres de ressources dont la liste est disponible sur le site internet : <http://www.fncta.fr/repertoire/centres.php>
- > Les textes sont aussi disponibles à la bibliothèque du siège fédéral à Paris et donc accessibles sur simple demande pour les 1500 compagnies de la FNCTA

### Organisation du comité de lecture

- 7 lecteurs (3 à 4 par textes) : praticiens amateurs venant des quatre coins de la France
- 10 réunions par an
- 10 textes sélectionnés sur environ 50 textes lus par an
- Réponse aux auteurs sans avis critique sous un délai de 2 à 5 mois

### Modalité d'envoi

Uniquement sur format numérique (pas de format papier). Sur CD ou par mail : [comitedelecture@fncta.fr](mailto:comitedelecture@fncta.fr)  
L'auteur ne peut envoyer qu'un texte par session. Les adaptations littéraires sont acceptées  
Possibilité de renvoyer son texte après correction

**Pour plus d'information :** [www.fncta.fr](http://www.fncta.fr)

### Contact du référent

**Guy-Michel Carbou** (président adjoint) et **Margault Chavaroche** (Chargée de mission)  
01 47 70 21 41 // [comitedelecture@fncta.fr](mailto:comitedelecture@fncta.fr)

**Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation (FNCTA)**  
12, rue de la Chaussée d'Antin  
75009 PARIS

### Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.